

DEPARTEMENT
Haute-Marne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

- en exercice	19
- présents	19
- votants	19
- absents	0

Du 18 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le mardi 18 juin 2019 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale,
sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

Renouvellement du bail concernant
le logement de la cité administrative

Etaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHE, Dominique RICHARD BRICE

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19 juin 2019 et que la convocation du Conseil avait été faite le 06 juin 2019

Un scrutin a eu lieu, Mme Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail du logement de la perception arrive à échéance le 14 août 2019. Le locataire actuel souhaite renouveler celui-ci.

Le montant de la location a été fixé par délibération n°2018/123 du 11 Décembre 2018 soit 550.00 € avec une actualisation tous les ans en fonction de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE. La durée de ce bail sera conclue pour une durée de 3 ans qui commencera à compter du 15 août 2019 au 14 août 2022.

Monsieur le Maire demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver le renouvellement du bail de location concernant le logement cité administrative et de l'autoriser à le signer.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Bourbonne les Bains le 19 juin 2019

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LANGRES LE

24 JUIN 2019

Le Maire,

Signature
